

14.06.2019 - 16:32 Uhr

Assemblée des délégués du TCS: retour sur une année fructueuse



Bern (ots) -

Le plus grand club de mobilité de Suisse, le TCS, a tenu aujourd'hui son assemblée ordinaire des délégués à Neuchâtel. Ce fut l'occasion de faire la rétrospective d'un exercice 2018 remarquable, marqué par l'introduction de nombreuses innovations et par un résultat d'exploitation positif de 2,8 millions de francs. En lançant en janvier 2018 le nouveau sociétariat, le Touring Club Suisse a modernisé la pièce maîtresse de son offre de prestations. "Nous avons préparé le terrain pour l'avenir et réagi aux besoins multimodaux de nos membres", a expliqué Peter Goetschi, président central. Le nouveau modèle de sociétariat comporte désormais des versions pour les familles, les couples et les jeunes. Il étend la protection de la mobilité au vélo et aux transports publics et comprend une couverture des personnes, une protection juridique casco et accident ainsi qu'un service de renseignements juridiques. L'augmentation du nombre de membres confirme que ce nouveau sociétariat répond aux exigences actuelles de mobilité.

Voyager en sécurité avec le TCS

Tout en lançant de nombreux produits comme TCS Car Assistant ou la remorque eCharge qui permet de dépanner des voitures électriques restées sans énergie, le TCS a également renouvelé une autre de ses prestations clés : le Livret ETI. Celui-ci prend désormais en charge la perte ou les dégâts pour les bagages et l'assistance dépannage pour les voitures de location à l'étranger. Il couvre aussi, en fonction du niveau de prestation choisi, les frais de guérison et les frais d'annulation concernant des événements en Suisse. Une autre innovation sera particulièrement utile aux membres du TCS en détresse à l'étranger: "En intégrant le module Travel Safety dans l'app du TCS, nous permettons à nos membres, où qu'ils se trouvent dans le monde, de profiter de l'aide et des conseils des experts de la centrale d'intervention du TCS", a expliqué Jürg Wittwer, directeur général. En effet, les membres séjournant à l'étranger sont informés de manière proactive sur des événements importants qui surviennent près d'eux et reçoivent des conseils pour veiller à leur sécurité.

Succès de l'engagement politique

Comme les années précédentes, le TCS est intervenu également en 2018 au niveau politique pour défendre une mobilité moderne, sûre, efficace et à un prix abordable. Il a, par exemple, contribué au succès en votation

populaire de l'arrêté fédéral sur le vélo qui tient compte du rôle croissant de la bicyclette comme moyen de transport. Appliquées prochainement dans la législation routière, les interventions déposées au Parlement - limitation à 100 km/h pour les caravanes et autorisation de dépasser par la droite sur les autoroutes - contribueront à la fluidité du trafic. Pendant l'année en cours, le TCS s'engagera en faveur d'une réalisation rapide du programme de développement stratégique relatif au FORTA et pour une solution efficace, raisonnable et réaliste dans le débat sur la nouvelle loi sur le CO2.

Confirmation du Conseil d'administration et nomination d'un membre d'honneur Cinq membres du Conseil d'administration se sont présentés pour une réélection à l'assemblée des délégués du TCS. Ainsi, Christoph Buser (Bâle-Ville et Bâle-Campagne), David Erard (Jura neuchâtelois), Heinz Jucker (Appenzell R.-E.), Michael Meier (Uri) et François Membrez (Genève) ont été confirmés dans leur fonction à l'unanimité. Enfin, les délégués ont nommé membre d'honneur Fritz Arni, ancien membre du Conseil d'administration et ancien président de la section Soleure, en reconnaissance de ses mérites.

Contact:

Lukas Reinhardt, porte-parole du TCS, 058 827 34 03,
lukas.reinhardt@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100829211> abgerufen werden.